



Rencontre ordinaire du conseil d'établissement

Avis de convocation

[9 avril 2024]

[Salon du personnel à 18h45]

Membres	Composition	Mandat total Statut du membre 2023-2024		Présences X
	Mélanie Archambault (non incluse dans les membres)	Pas de droit de vote		
	Christina Laverdure (non incluse dans les membres)	Pas de droit de vote		
1	Christopher Roy, Président	Parent	1 an 2 ^e année	
2	Carolanne Lapointe, Vice-présidente	Parent	1 an 2 ^e année	
3	Lorraine Des Groseillers Lambert	Parent	2 ans 1 ^{re} année	
4	Julie Martel	Parent	2 ans 1 ^{re} année	
5	Vicky Tremblay	Parent	2 ans 1 ^{re} année	
6	Geneviève Martin	Enseignant(e)	1 an 1 ^{re} année	
7	Johanne Laflamme	Enseignant(e)	1 an 1 ^{re} année	
8	Hélène Pigeon	Enseignant(e)	1 an 1 ^{re} année	
9	Véronique Beauchamp	Personnel du SDG	1 an 1 ^{re} année	
10	Nadine Joseph	Personnel de soutien	1 an 1 ^{re} année	

1. Ouverture de l'assemblée

- 1.1 Vérification des présences et quorum
- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

2. Adoption et suivi au procès-verbal

- 2.1 Procès-verbal du [5 mars 2024]

3. Période réservée au public

4. Demande d'adoption

5. Demande d'approbation

- 5.1 Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (Art. 76 et 110.2)
Voir fiche thématique 7
- 5.2 Approbation des modalités de mise en œuvre du régime pédagogique
- 5.3 Approbation des activités éducatives (Art.87)
 - 5.3.1. Marche Pierre Lavoie – Autisme
 - 5.3.2. Sorties au théâtre
- 5.4 Parascolaire (Art. 87, 90 et 113)
 - 5.4.1. Tournoi de LIA – 13-14 avril 2024
 - 5.4.2. Activités et offres parascolaire approuvées par courriel
- 5.5 Décisions au sujet des activités de financement – FONDS à destination spéciale (Art 94 et 110.4)
 - 5.5.1. Dépense pour la cour d'école
 - 5.5.2. Activités de financement

6. Points de consultation

- 6.1 Consultation par le centre de services scolaire sur les critères de sélection de la direction de l'école du Soleil-Levant. (Art 79 et 110.1) *Voir fiche thématique 9*

7. Informations

- 7.1 De la direction
 - 7.1.1. Suivi du projet éducatif (Art. 74 et 109)
- 7.2 Information des enseignants
- 7.3 Du Service de garde
- 7.4 De l'O.P.P.

8. Sujets divers

9. Levée de l'assemblée

** Toute décision du CÉ doit être prise dans le meilleur intérêt des élèves. **